



Compte rendu du conseil municipal Du 14 avril 2023

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, Mme Maryse SANZEY, M. Guillaume FEVEZ, M. Fabien OBARA, M. David ROBERT, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. Pascal MARTINET, M. Romuald GARDEL

Membres absents excusés :

Mme Myriam CHARLIER, Mme Marie-Ange MOLLON (HACQUIN)

Pouvoirs : Mme Myriam Charlier pour M. David ROBERT

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19h15

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 03/02/2023

Approbation à l'unanimité

2. Compte administratif 2022 et validation du compte de gestion

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		107 841,95	10 713,93		10 713,93	107 841,95
Opérations de l'exercice	140 718,90	164 785,10	43 838,82	28 073,66	184 557,72	192 858,76
TOTAUX	140 718,90	272 627,05	54 552,75	28 073,66	195 271,65	300 700,71
Résultat de clôture		131 908,15	26 479,09			105 429,06
				Restes à réaliser	59 280,90	
				Besoin/excédent de financement Total		46 148,16
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		87 420,95

Présentation des résultats et de la ventilation du compte administratif de 2022

Vote du compte administratif à l'unanimité (en l'absence du maire)

3. Affectation du résultat

Voté à l'unanimité

4. Vote des taux d'imposition

Les taux d'imposition de 2023 sont maintenus sur les taux de référence.

Taxe Foncière sur le bâti : 30,43 % : taux communal 4,71 % + taux départemental 25,72%

Taxe Foncière Non Bâtie : 5,18 %

Taxe d'Habitation : 7,69 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 7,70 %

L'Etat a augmenté la base d'imposition de 7 % environ
 Le conseil municipal propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.
 Maintien des taux voté à l'unanimité.

5. Budget primitif 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	73 666.68
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 020.00
014	Atténuations de produits	17 870.00
65	Autres charges de gestion courante	38 178.00
66	Charges financières	2 320.00
67	Charges exceptionnelles	500.00
68	Dotation amortissement et provision charges	120.00
023	Virement à la section d'investissement	51 456.48
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		208 131.16

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	15 900.00
73	Impôts et taxes	79 988.00
74	Dotations et participations	45 495.00
75	Autres produits de gestion courante	20 600.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	46 148.16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		208 131.16

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subvention d'équipement versées	0.00
21	Immobilisations corporelles	123 343.38
16	Emprunts et dettes assimilées	7 687.00
001	Solde d'exécution section investissement	26 479 .09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		157 509.47

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	18 493.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 800.00
021	Virement de la section de fonctionnement	51 456.48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 759.99
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		157 509.47

Présentation du budget prévisionnel 2023
 Voté à l'unanimité

6. Affectation d'une subvention

Subvention pour la classe découverte pour l'école de Vaubecourt concernant les CM1 et CM2 :

Lors du dernier conseil municipal, il avait été décidé de financer à titre exceptionnel 25€ par élève, soit 125€ pour les 5 élèves de la commune. L'école souhaiterait que la commune verse directement aux familles concernées.

La commune n'ayant pas la compétence scolaire, ne peut financer directement. Aussi, il est possible de verser une subvention directement à l'association de la coopérative scolaire de l'école de Vaubecourt après présentation des comptes de la coopérative scolaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Les Roudoudous organisent une brocante le 28/05 à Triaucourt et une bourse aux jouets le 17 et 18/11, une bourse aux vêtements le 13 et 14 avril.

Une demande de subvention a été formulée auprès de la commune.

L'association n'ayant pas son siège sur la commune et les manifestations se passant à l'extérieur, le conseil municipal décide de ne pas verser de subvention, à l'unanimité.

L'ADMR de Remberval sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle concernant le renouvellement d'un véhicule pour la livraison des repas aux personnes âgées.

A noter que sur la commune, en 2021, 16 habitants ont été aidés à leur domicile pour 2 429 heures d'intervention.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 €.

7. Point sur les travaux

-Travaux de branchement au réseau d'eau : il reste la traversée et le branchement de la D902.

Les travaux de voirie de la rue Joignon commenceront courant mai.

-Les poteaux incendies ont été contrôlés par la société DFI de Bar-Le-Duc et le suivi est assuré par Mr GARDEL. Plusieurs non conformités sont signalées (débit, pression, grippage ...) et une remise aux normes s'impose. Coût des travaux à chiffrer.

-Un devis pour le changement des fenêtres côté cour du logement de la mairie a été demandé.

-Un atelier travaux sera prévu en mai pour consolider les bordures du Marnusson près du lavoir.

-DAE : Devis pour l'achat et la pose vont être signés pour un coût total de 2 600 €.

-D902/D148 : le projet de sécurisation est validé par la DDT, la subvention amendes de police a été acceptée, nous sommes toujours dans l'attente de la réponse pour la subvention DETR.

-La pose d'une bordure T3 le long de l'Aisne est prévue avant la reprise de la bande de roulement de la rue Rembreval, pour consolider les bordures de l'Aisne et éviter l'affaissement des pierres.

-La pose d'une barrière règlementant l'accès à l'ancienne décharge sera mise en place cet été.

-Une nouvelle tentative de débouchage du lavoir est prévue courant mai.

8. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

-Dans le cadre du PLUi, la CODECOM sollicite les communes afin de valider le PADD pour le 10 mai.

Les documents seront distribués aux élus pour une consultation et des éventuels commentaires.

9. Informations et questions diverses

-La procédure concernant les reprises de sépultures funéraires en état d'abandon est en cours et est consultable en mairie.

-Le contrôle des extincteurs pour les particuliers adhérents à Groupama est programmé le 4 mai 2023.

-La cérémonie de commémoration « Cazeilles » est prévue le 17 juin en matinée.

-Le 4 mai à Vaubecourt, réunion d'information sur le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) organisée par la CODECOM de 14h à 16h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Encore plus d'infos, n'hésitez pas à consulter notre site communal : <http://cmrembercourt.e-monsite.com/>

Et télécharger l'application PanneauPocket pour l'actualité en direct

**Le Maire,
Sylvain OBARA**

